

Le Figaro - mercredi 27 juin 2018

DÉBATS

Les éoliennes : une folie qui mutile la France

Les grandes éoliennes se multiplient, et ce n'est qu'un début. Agissons avant qu'il ne soit trop tard, s'alarme l'inspecteur général des finances*.

PC



dessins clairefond

L'actuelle politique de l'éolien aboutit à une mutilation de la France, sans raison valable. Laissons de côté l'éolien en mer, qui donne lieu à une bataille entre gouvernement et promoteurs. Concentrons-nous sur l'éolien terrestre. De belles régions comme la Bourgogne et le Languedoc sont déjà gravement atteintes. Si la loi sur la transition énergétique, votée dans l'inconscience durant la législature précédente, est appliquée, près de la moitié des habitations de la France rurale se trouveront à moins de 3 kilomètres d'une grande éolienne. Au mont des Quatre Faux (Ardennes), le préfet a autorisé 63 engins de 200 mètres de haut, pale comprise - soit deux fois et demie la hauteur de la cathédrale de Reims, située non loin de là. La vingtaine d'éoliennes proposées dans le Haut-Armançon (Yonne) atteindraient 220 à 250 mètres et approcheraient donc de la hauteur de la tour Eiffel (300 mètres). Les promoteurs éoliens s'attaquent maintenant au Mont-Saint-Michel (projet de Bazouges-la-Pérouse, Ille-et-Vilaine). Nos paysages sont donc en train de subir leur plus importante mutation depuis les grands défrichements médiévaux. Nos campagnes vont cesser d'être des campagnes.

Ces perspectives sont inacceptables pour un pays soucieux de son image, fier de son histoire, et qui prétend rester la première destination mondiale en nombre de touristes. Le grand public tarde à en prendre conscience, car la moitié des éoliennes déjà décidées ne sont pas encore visibles et, parmi celles qui fonctionnent, beaucoup, d'un modèle ancien, ne dépassent guère la centaine de mètres. Quand tout ce qui est décidé ou prévu sera sorti de terre, un sursaut se produira. Mais il sera trop tard.

Les naïfs croient que les éoliennes contribuent à la défense du climat. Rien de plus faux. En 2015, les sources d'énergie polluantes (charbon, fioul, gaz) n'ont fourni que 6 % de notre production électrique. En 2019, ce sera encore moins. Au-delà, la réduction ne pourra se poursuivre, car il faut un fort appoint de gaz pour lisser l'extrême irrégularité du courant éolien : dans notre pays, une éolienne terrestre ne fonctionne en moyenne qu'à 23 % de sa puissance, car l'insuffisance de vent provoque son arrêt, et l'excès de vent aussi. La poursuite de l'expansion éolienne imposerait donc de rouvrir des centrales à gaz et même d'en créer de nouvelles (au risque d'accroître la dépendance envers le fournisseur russe). Au lieu d'être un remède, l'éolien deviendrait une source de pollution supplémentaire. C'est ce qu'on voit en Allemagne, où sont ouvertes de nouvelles mines de lignite, combustible particulièrement nocif. En raison de ce mariage forcé avec le gaz ou diverses sortes de charbon, l'éolien est une fausse énergie propre, une fausse énergie renouvelable.

De toute façon, nous avons déjà trop d'électricité. En année normale, notre pays exporte le dixième de sa production. Contrainte par l'État, EDF achète le courant éolien terrestre à un

prix qui atteint aujourd'hui, en moyenne, 82 euros le mégawattheure et le revend moitié moins cher sur les marchés extérieurs ; la perte est financée par le consommateur et le contribuable. Un supplément d'éoliennes ne pourrait qu'aggraver ce gaspillage.

Mais alors, où se trouve notre avenir énergétique ? Le solaire thermique (celui des chauffe-eau) est une bonne carte à jouer, car la chaleur, contrairement à l'électricité, se conserve sans recourir à des batteries d'un coût prohibitif. Celle des égouts devrait également pouvoir être captée de manière massive. À terme, nous bénéficierons sans doute de surgénérateurs, créant plus de combustible nucléaire qu'ils n'en consomment ; des chercheurs américains et russes y travaillent. Dommage que la France ait arrêté ses propres recherches.

En tout cas, pour les deux ou trois décennies qui s'annoncent, la solution de loin la plus rationnelle et la moins coûteuse consiste à prolonger les centrales nucléaires en service. Les États-Unis le font de façon systématique. Pourquoi la France s'en priverait-elle ? L'un des avantages de cette formule est qu'elle évite de mettre en place de nouvelles lignes à haute ou moyenne tension.

La loi sur la transition énergétique prévoit au contraire de remplacer le tiers de la production nucléaire actuelle par celle d'éoliennes et accessoirement de capteurs photovoltaïques, d'ici à 2025. Échéance irréaliste, qu'il est question de repousser de cinq ou dix ans, mais l'objectif de réduction d'un tiers paraît maintenu. Si on veut vraiment l'atteindre, il faudra supporter, d'après mes calculs, un surcoût de 93 milliards d'euros par rapport aux dépenses de sécurité qu'implique la prolongation des centrales en cause, pour une production équivalente. Encore doit-on ajouter à ces milliards le coût financier et psychologique du réseau serré de nouvelles lignes à moyenne et haute tension qui desservirait ces engins nouveaux dispersés sur tout le territoire.

Bref, les nouveaux projets éoliens n'ont d'autre raison d'être que de satisfaire le groupe de pression des promoteurs et de faire plaisir aux écologistes qui sont bien mal informés. Écartons-les avant qu'ils n'aggravent encore l'état des finances publiques et ne détruisent l'identité des paysages français.

* Ancien directeur de la législation fiscale au ministère des Finances

PATRICE CAHART